

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) tenue le 16 avril 2025, à la salle du Musée Innu de Mashteuiatsh, à 18h30.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

Kuei!

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Pekuakami.

Je me présente, Suzie Paul, présidente du conseil d'administration, et j'agirai comme présidente d'assemblée.

Merci d'être avec nous!

Voici les gens qui m'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- Mme Louise Courtois, vice-présidente du conseil d'administration et qui agira plus tard comme présidente d'élection puisque je serai moi-même candidate;
- Aussi, Mme Louise Courtois, présidente du comité de Mise en candidature, présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures;
- Mme Renée-Claude Guy, secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Louise Paul, adjointe à la direction générale;
- M. Patrick Robertson, président du comité Coop et comité Audit et déontologie, viendra vous présenter les rapports de ses comités; Également M. Marc Desmeules, directeur général de la Caisse qui viendra présenter le rapport annuel.

Ces personnes m'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à me faire part de vos questions, commentaires et propositions.

Cette assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 26 mars 2025.

Le conseil d'administration a choisi de vous offrir une formule d'assemblée en présentiel, ce qui implique que vous pourrez voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours.

C'est lors de cette période que vous pourrez vous prononcer sur la répartition des excédents annuels et des ristournes.

Bien sûr, nous vous guiderons au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Sur ce, nous débutons en vous présentant un message enregistré pour vous les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins : voici M. Guy Cormier!

Merci à M. Cormier, pour cette intervention qui introduit bien notre assemblée générale annuelle.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Débutons avec quelques informations utiles pour faciliter :

- Le déroulement de l'assemblée;
- Les votes en direct et;
- Les interactions entre nous.

Précisions sur les membres

Ajoutons que pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

Vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- Résider, être domicilié ou travailler au Québec;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis membre de plein droit.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

À ce moment-ci, je fais appel à vous les membres!

Pour cette assemblée, nous devons nommer deux personnes scrutatrices.

Ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin que je puisse vous communiquer les différents résultats.

Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Alors, pour agir comme personnes scrutatrices, je vous recommande : Mme Candy Lalancette et Mme Kathy Tremblay

puisque'elles ont déjà été familiarisées avec notre processus de votation avant cette assemblée.

Nous avons donc besoin d'une personne qui propose et d'une personne qui appuie la recommandation.

Je vous rappelle que seul un membre de plein droit peut proposer ou appuyer une proposition.

Est-ce qu'une personne propose l'adoption de cette recommandation?

Est-ce qu'une personne appuie cette proposition?

Merci. Mme _____ propose d'adopter la recommandation.

Et est appuyé par Mme _____.

Avant de passer au vote, y a-t-il des questions ou des commentaires?

Qui vote pour? Qui vote contre?

La proposition de nommer Mme Candy Lalancette et Mme Kathy Tremblay comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Nous allons maintenant vous proposer l'ordre du jour. J'invite la secrétaire du conseil d'administration à nous en faire la lecture.

➡ SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

**Ordre du jour
Assemblée générale annuelle du 16 avril 2025
Caisse Desjardins du Pekuakami**

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue**
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins**

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA**
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices**
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour**
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 avril 2024**

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)(vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Fin de la rencontre et remerciements

6. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Code QR pour compléter le sondage :



Chers membres, c'est à vous de vous exprimer!

Est-ce qu'une personne propose l'adoption de cet ordre du jour?

Est-ce qu'une personne appuie cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur cette proposition d'ordre du jour?

Je vous informe que Mme Nancy Basile propose d'adopter l'ordre du jour. Et que la proposition est appuyée par Shadoe Boivin.

Et maintenant, passons au vote!

Qui vote pour? Qui vote contre?

L'ordre du jour est adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2024

Passons maintenant à l'adoption du procès-verbal de notre assemblée du printemps 2024.

Comme c'est indiqué dans l'avis de convocation, nous avons déposé le procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation.

Puisque vous avez eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Je demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Est-ce qu'une personne propose l'adoption de ce procès-verbal?

Est-ce qu'une personne appuie cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2024?

Merci. Mme _____ propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024.

La proposition est appuyée par M. _____.

On passe maintenant au vote.

Qui vote pour? Qui vote contre?

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 est adoptée.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Passons maintenant au rapport du conseil d'administration.

D'abord, je tiens à vous présenter les personnes qui composent notre conseil d'administration.

À la présidence : Suzie Paul

À la vice-présidence : Louise Courtois

La secrétaire : Renée-Claude Guy

Et les membres du conseil d'administration :

Mélanie Courtois

Philippe Buckell

Patrick Robertson

Kathleen Nepton

Jérôme Jacques

Merci à chacun et chacune d'entre vous pour votre implication au conseil d'administration de notre Caisse!

Et maintenant chers membres voici les principales réalisations de la dernière année et les orientations que votre Caisse s'est fixée.

Comme le mentionnait M. Cormier, l'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Tout a commencé le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis. Depuis ce temps, nous sommes fidèles à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant nos

membres et clients dans leur autonomie financière. Et nous continuerons de le faire!

C'est donc avec fierté que nous soulignons nos 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Des solutions numériques innovantes

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, vous avez fait la connaissance d'Alvie, notre assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée vous propose des astuces et vous accompagne dans votre autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour qu'ils aient davantage confiance en leur capacité à gérer leurs finances.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, vous pouvez activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion. Ces évolutions vous permettent d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à votre autonomie financière.

Des changements qui se vivent dans notre milieu

- Réfection extérieure du siège social à l'été 2024
- Conservation du siège social et guichet automatique

Voici le nouveau visuel de la caisse.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Voici le moment de présenter notre rapport sur la surveillance des règles déontologiques. J'invite M. Patrick Robertson à venir nous présenter le rapport du conseil d'administration.

Voici le rapport du conseil d'administration (CA), à l'assemblée générale annuelle, sur la surveillance de trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Le conflit d'intérêts ;
- Les dépôts et crédits ;
- L'octroi de contrat de fourniture de biens ou de services.

Il est important de noter qu'annuellement, tous les employés et membres de conseil d'administration de la Caisse ont l'obligation d'attester avoir lu et compris le Code de déontologie Desjardins (Code) et de s'engager à le respecter.

Voici donc le bilan de la surveillance de ces trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Les situations de conflit d'intérêts

Le conseil d'administration déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

2. Les dépôts et les prêts consentis aux personnes visées par cette règle du Code

La caisse peut consentir du crédit à un de ses membres du CA, à une personne qui lui est liée ou à un administrateur d'une société faisant partie du groupe au sens de la Loi, en respectant les règles du Code. Cependant, la caisse ne peut accorder à une personne des conditions plus avantageuses que celles qu'elle consent dans le cours normal de ses activités, lorsqu'elle :

- accepte un dépôt ;
- consent du crédit ;
- traite une situation d'irrégularité portant sur un crédit consenti.

Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tel crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

3. Les contrats de fourniture de biens ou de services octroyés par la Caisse à des personnes visées par cette règle du Code

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet.

À ce titre, aucun contrat n'a été octroyé aux personnes visées par le Code au cours de l'année.

3.3 Rapport financier

Pour ce segment, je cède la parole à M. Marc Desmeules, directeur général jusqu'à 7 mars dernier.

Présentation des faits saillants des résultats financiers Mouvement

Passons maintenant à nos propres résultats, ceux de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

Pour ce segment, je vous invite à regarder cette capsule vidéo!

Vous venez de prendre connaissance de la situation financière de votre Caisse pour le dernier exercice.

En résumé, le mouvement Desjardins a dégagé un excédent de 1,1 million avant ristourne aux membres pour l'année 2024. L'actif total s'élève maintenant à plus de 414,3 millions.

Un montant de 472 000.00 \$ a été remis aux membres et à la collectivité seulement pour 2024.

Passons maintenant à nos propres résultats, ceux de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

Pour ce segment, je vous invite à regarder cette capsule vidéo!

Vous venez de prendre connaissance de la situation financière de votre Caisse pour le dernier exercice.

Avez-vous des questions ou commentaires concernant les résultats financiers?

Aucune question ni commentaire.

Voilà ce qui met fin à la présentation des résultats financiers 2024 de votre Caisse. Merci à notre directeur général pour sa gestion rigoureuse de notre Caisse!

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Nous arrivons maintenant au point 3.4 de l'ordre du jour : la présentation des engagements de la Caisse dans son milieu!

Nous allons vous présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Pour ce faire, j'invite M. Patrick Robertson, président du comité Coopération, à vous présenter son rapport.

Bonjour chers membres, pour vous présenter les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), en dons et en commandites, voici une courte capsule vidéo.

À l'écran, vous pouvez prendre connaissance de la répartition des sommes investies via les dons et commandites, selon les différents secteurs d'activité.



Vous pouvez prendre connaissance de la répartition des sommes investies via le Fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activité.

Programmes d'éducation financière et leviers d'engagement :

reflet de nos retombées dans la collectivité

- | Caisse scolaire
- | Mes finances, mes choix^{MD}
- | Fonds du Grand Mouvement
- | Conférences et ateliers éducatifs

4. Période de questions

C'est maintenant le moment de répondre à vos questions. La parole est à vous!

J'invite maintenant les personnes dans la salle à se présenter au micro afin de poser leurs questions.

Question : Les vidéos présentées précédemment sur la Caisse Scolaire est présenté dans les écoles?

Réponse : On pourrait l'offrir aux professeurs et aux écoles. Très bonne idée!

Question : Le montant de 71 000 \$ en dons et commandites, c'est quoi? Et quel est le comparatif avec 2023?

Réponse : Récupération en impôt et le comparatif avec 2023 qui était à 90 000 \$.

Question : pour la ristourne éventuelle, où trouve-t-on le montant? Le montant est ajouté à la réserve éventuelle qui est maintenant de 2 738 \$

Commentaire : Il nous est mentionné qu'il y a erreur de frappe dans les mots en Nehlueun.

Appels de projets : Il a été mentionné par le président du comité Coop que nous avons 2 périodes d'application pour soumettre les demandes d'appels de projets : en avril et en octobre.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Pour vous présenter cet élément distinctif de notre coopérative, voici une vidéo!

Voyons maintenant comment le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle vous serez appelés à voter après les présentations de ce soir.

Prenez note que toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Enfin, je voudrais préciser à tous les membres que le scénario qui est recommandé par votre conseil d'administration est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents avant ristournes aux membres se chiffrent à 1,062 M\$.

Maintenant, voici la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			
		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		1 062	
Virements réglementaires et autres ajustements		152	
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	12		
• Autres éléments du résultat	99		
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	41		
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0		
Solde des excédents à répartir		1 214	
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(388)	
• Ristourne	(398)		
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	71		
• Affectation au FADM	(61)		
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0	
Affectation à la réserve générale		(826)	
Solde des excédents à répartir		0	

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habiletés à le faire.

Est-ce qu'une personne fait la proposition?

Est-ce qu'une personne appuie cette proposition?

Y a-t-il des questions ou commentaires sur cette proposition?

Je vous informe que M. _____ propose la recommandation de partage des excédents.

La proposition est appuyée par Mme _____.

Prenez note que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

Comptez sur nous pour vous donner, dans quelques minutes, les précisions sur la façon de voter au cours des quatre prochains jours.

Question: Ristourne, à quoi correspond les 4 montants donnés au FADM? Après avoir atteint la règle comptable, nous remettons 2 738 000. \$ à la réserve.

Question : Il y a une différence de 71 k\$ elle correspond à quoi?

Réponse : Différence entre l'affectation et combine Donc et commandite et FADM et on récupère l'impôt.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Ceci nous amène au point 5.4 de notre ordre du jour, soit l'élection des membres du conseil d'administration.

Et on débute en précisant les rôles.

Étant donné que je suis moi-même une personne candidate, la vice-présidente, Mme Louise Courtois agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur caisse*.

Mme Renée-Claude Guy agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Étant la présidente du comité de mise en candidature je vous fait part du rapport du comité de mise en candidature.

Kuei,

Avant de vous présenter notre rapport, j'aimerais vous rappeler la démarche du profil collectif enrichi.

Comme vous le savez, la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle. Il inclut également des cibles de représentativité géographique ou socio-économique.

Le CA met donc à jour chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Toutes les candidatures éligibles vous seront brièvement présentées aujourd'hui.

Kuei,

Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*¹, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier de la façon suivante (précisez les moyens retenus) :

- Affichage dans tous nos établissements;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et bulletin d'information;
- Publicité dans le journal local;

Pour l'assemblée générale de cette année, **4** postes sont à combler et la Caisse a reçu **3** candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins.

Tel qu'indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Gestion financière
- Gestion d'entreprise
- Développement durable
- Technologie de l'information

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif. Merci.

¹ En Ontario, on réfère à la Loi de 2020 sur les caisses populaires et les « credit unions » et aux Règlements administratifs.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration cette année.

M. Shadoc Boivin	
Mme Mélanie Courtois	
Mme Suzie Paul	

Tel que mentionné dans le rapport du comité de mise en candidature, voici le tableau synthèse qui vous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d'entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d'administration pour atteindre son profil collectif cible.

Ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse.

	Profil collectif du conseil d'administration Critères recherchés		PAUL, Suzie	BOIVIN, Shadoc	COURTOIS, Mélanie	Vacant
Critères de compétences	Compétences recherchées en 2025	Nombre recherché				
	Gestion financière	1	X	X	X	
	Gestion d'entreprise	1	X	X		
	Développement durable	1				
	Technologie de l'information	1				
Critères de représentativité	Genre					
	Hommes	1-2		X		
	Femmes	2-3	X		X	
	Autre identité de genre ou préfère ne pas répondre					
	Groupes d'âge					
	18-34 ans	2		X		
	35-49 ans	2	X		X	
	50-64 ans	0				
	65 ans et +	0				
	Diversité ethnoculturelle					
	Ilnu	3	X	X	X	
	Atikamekw	1				
	Représentativité géographique					
	Mashteuiatsh	3	X	X	X	
	Opitciwan	1				
	Secteur d'activités économiques					
	Santé	1			X	
	Éducation	2			X	
	Entreprise privée	1	X	X		
	Services publics	2	X		X	
	Continuité à la gouvernance					
	Membre actuel du conseil d'administration de la Caisse ou relève CA		Oui	Non	Oui	

Merci, ceci complète ma présentation.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

Les présentations seront chronométrées et, par souci d'équité envers les personnes candidates, je devrai les aviser lorsque le temps sera écoulé, pour mettre fin à leur présentation.

Nous avons donc 3 personnes qui viendront présenter leur candidature.

Par ordre alphabétique de nom de famille, nous débutons avec M. Shadoe Boivin qui sera suivi de Mme Mélanie Courtois et de Mme Suzie Paul.

5.2.4 Élection par acclamation

Nous avons 4 postes à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler.

Je peux donc dès maintenant, déclarer élues en tant que membres du conseil d'administration les personnes suivantes :

M. Shadoe Boivin, Mme Mélanie Courtois et Mme Suzie Paul

Félicitations aux nouvelles et aux nouveaux élus!

Merci à notre présidente d'élection, Mme Louise Courtois. J'invite maintenant Mme Renée-Claude Guy à vous donner les précisions sur l'exercice des votes.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Nous sommes maintenant rendus au point 5.3 de notre ordre du jour.

C'est l'occasion pour moi de vous donner des précisions afin que vous puissiez exercer votre droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

En effet, dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, vous serez appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Pour l'exercice du vote en différé, je vous rappelle que :

Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :

- Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
- Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Pour voter, rendez-vous sur **AccèsD**

- Et cliquez sur le bouton « Voter »;
- Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer votre vote;
- Vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de la Caisse;
- Et sur la page d'accueil du desjardins.com.

Pour être habiletés à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service **AccèsD**. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en communiquant avec la Caisse.

Et pourquoi utiliser **AccèsD**? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, **AccèsD** nous permet de nous assurer que chaque membre ne pourra voter qu'une seule fois afin de respecter notre principe coopératif d'« un membre, un vote ».

Cette solution a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas **AccèsD** mais sachez qu'elle est ouverte à tous!

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 20 avril 2025, à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Pour votre information, les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Puis dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Voilà qui nous amène à la fin de cette présentation!

Avant de quitter, nous vous invitons à remplir un court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui. À différents endroits dans la salle, vous trouverez des affiches avec un code QR que nous vous invitons à balayer, vous permettant ainsi de répondre au sondage sur votre appareil mobile.

Des copies papier sont également disponibles pour ceux et celles qui n'auraient pas d'outil technologique. Veuillez vous adresser à un membre du personnel pour obtenir une copie.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je vous remercie de votre présence, de votre implication ainsi que de votre confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins du Pekuakami!

Félicitations aux membres du conseil d'administration nouvellement élus

Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Également, la Caisse de Pekuakami tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Marc Desmeules qui a occupé le poste de directeur général au cours des dernières années. Son engagement, son professionnalisme et sa volonté constante de servir les membres avec intégrité ont grandement contribué au développement et à la stabilité de notre caisse. Sous sa direction plusieurs projets importants ont vu le jour, renforçant ainsi notre mission au cœur de la communauté. Nous le remercions sincèrement pour ces années

de services dévouées et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses projets futurs, tant que personnels que professionnels.

De même, la Caisse de Pekuakami est fière d'annoncer la nomination de Madame Katia Simard au poste de directrice générale. Forte d'une vaste expérience dans le domaine des services financiers et d'un engagement profond envers le développement des communautés autochtones, Madame Simard est entrée en fonction le 14 avril dernier. Sa vision stratégique, son leadership rassembleur et sa connaissance du milieu seront des atouts précieux pour assurer la croissance et la pérennité de notre institution, tout en restant fidèle à notre mission : soutenir le mieux-être économique et social de nos membres. Nous lui souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues et nous avons hâte de collaborer avec elle pour bâtir un avenir prospère pour la Caisse de Pekuakami.

Enfin, je veux remercier tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir.

Un cadeau pour votre présence vous sera remis à votre départ.

Surveillez nos prochaines communications !
Bonne fin de soirée, bon vote!

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

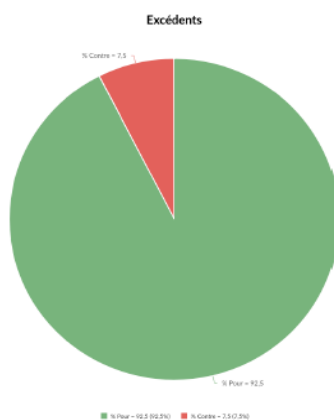
Candidats protégés		ID poste protégé != (vide) AND Projet = 1-70075	0 Candidats						
Nom du candidat	ID poste protégé	Nom (français)	Nb de votes	S'est désisté	Archivé	Élu par acclamation	Prénom	Vote Count (%)	
Ristournes, FADM									
Vote contre la répartition des excédents				9	Vote pour la répartition des excédents				111
Tranches d'âge									
Nombre de participants		135							
< 18 ans (%)	0	40 à 49 ans (%)	22,96						
18 à 24 ans (%)	3,7	50 à 59 ans (%)	25,93						
25 à 30 ans (%)	8,89	60 à 71 ans (%)	16,3						
31 à 39 ans (%)	13,33	72 ans et + (%)	8,89						



Caisse Desjardins du Pekuakami

Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2025

Statut de la période de votation : Terminée



Candidat(s) élu(s) par acclamation : Shadoc BOIVIN (Universel) | Mélanie COURTOIS (Universel) | Suzie PAUL (Universel)